Le mensuel de Saint-Valère

Briller par son audace ■■■ Volume 28, numéro 285 FÉVRIER 2015

HORAIRE DE LA PATINOIRE

Lundi au vendredi :
18 h 30 à 21 h

Samedi :
13 h à 17 h 30 et 18 h 30 à 21 h

Dimanche :
13 h à 15 h **(patinage libre seulement)**
15 h à 18 h

JOURNÉES

DE LA MRC

MONT GLEASON

(informations page 15)

Ce journal est rendu possible grâce à la participation de la Caisse Desjardins des Bois-Francs, à la Municipalité de Saint-Valère ainsi que de bénévoles pour la rédaction des articles.
Merci à vous tous!

Articles :	Pages
Rapport du maire	3
Infos municipales	4
Bibliothèque	5-6
MFC	7-8
AFÉAS	9-10
DÉFI SANTÉ 5/30	12
FADOQ	13
Concours Mordu de bénévolat	14
MRC – Mont Gleason	15
Service Incendie	16-17
Fête des voisins 2015	18

Date de tombée pour les prochains mois :

Le dernier mercredi du mois SAUF JUIN

Les textes doivent faire une seule page et être transmis par courriel dans un document de traitement de texte à l'adresse courriel stvalere@msvalere.qc.ca

R.B.Q.: 8318-4994-01
Membre APCHQ Bois-Francs
SCIAGE DE BÉTON BERGERON
Forage et Sciage de béton au diamant
François Bergeron
455, rang 12, St-Valère, Qc G0P 1M0 / Tél. : (819) 352-7707

M.V. ÉLECTRICIEN
Installation & Réparation
Estimation gratuite
Marc Veilleux (819) 752-4912

RAPPORT DU MAIRE

LOUIS HÉBERT

Chères citoyennes et chers citoyens,

Voici le compte-rendu du dernier Conseil municipal, tenu le 2 février 2015.

Une contribution a été offerte à l'AFÉAS dans le cadre du « Gala Excellence » qui se tiendra le 27 février 2015 prochain. L'AFÉAS de Saint-Valère y présentera sa candidate 2015 soit Madame Lucie Germain. Le Conseil autorise également les frais de représentation pour le maire Monsieur Louis Hébert afin de représenter la municipalité lors de cette soirée. De plus, la Municipalité a contribué à la soirée-bénéfice du Réseau de prévention du suicide des Bois-Francs qui se tenait le 3 février dernier.

La municipalité de Saint-Valère est fière de participer au Défi Santé 5/30. Vous pouvez vous inscrire en solo entre amis ou en famille sur le site www.defisante.ca jusqu'au 1er mars. (Voir la publicité à la page 12)

Le Conseil autorise l'engagement de Madame Monique Drouin en remplacement de Madame Marie-Pier Danis-Théberge durant son congé de maternité, et ce du 16 février 2015 jusqu'au mois de septembre 2015.

Une offre d'emploi pour l'ouverture du poste d'assistant à l'inspecteur de voirie sera affichée dans les journaux locaux au cours des prochaines semaines

Vous êtes tous et toutes invité(e)s, le 6 juin prochain, à la grande Fête des voisins qui se tiendra au Parc municipal. Plusieurs activités sont en préparation. Le Conseil municipal profitera de l'occasion pour souligner l'arrivée de nouveaux propriétaires résidents. Plus de détails vous seront fourni dans les prochains mois, mais en attendant, réservez cette date à votre agenda!

Veuillez prendre note que la prochaine assemblée du Conseil aura lieu le lundi 2 mars 2015 à 20 h, au complexe municipal.

Nous demeurons disponibles pour toutes questions ou commentaires. N'hésitez pas à communiquer avec l'un des membres du Conseil ou le personnel municipal.

Le maire,

Louis Hébert

TRANSPORT MICHEL NADEAU
TERRE • SABLE • GRAVIER
51, ROUTE 161
Saint-Valère (Québec) G0P 1M0
Téléphone : (819) 758-0033
Cellulaire : (819) 740-9933

IDEAL CARGO
IDEALTRAILER.COM
Défiez le temps!
Yves Bergeron, président
2245, route 161, St-Valère (Québec) G0P 1M0
TECHNOLOGIE DURACORE TECHNOLOGY
Téléphone : (819) 353-3350 • Sans frais : (877) 353-3350 • Fax : (819) 353-3359

MUNICIPALITÉ DE Saint-Valère
BRILLER PAR SON AUDACE

INFOS MUNICIPALES

Bureau Municipal

2, rue du Parc, Saint-Valère
Téléphone : 819 353-3450
Télécopieur : 819 353-3459
Courriel : stvalere@msvalere.qc.ca

Heures d'ouverture : (fermé de midi à 13h)

Lundi	9 h à 17 h
Mardi	9 h à 17 h
Mercredi	9 h à 17 h
Jeudi	9 h à **16 h**
Vendredi	9 h à **12 h**

ANIMAUX

Vous recevrez, avec votre compte de taxes, un formulaire pour vous procurer une licence pour chacun de vos animaux domestiques que vous devez envoyer directement à la SPAA situés au 691, rue de l'Acadie à Victoriaville, G6T 1T9. Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez joindre les responsables au (819) 758-4444 ou consulter leur site internet au www.spaavic.com. Prenez note que depuis quelques années déjà, la SPAA est la seule à gérer les problèmes liés aux animaux domestiques sur le territoire de la Municipalité de Saint-Valère. Vous devez donc les contacter pour signaler tout animal domestique errant, perdu, agressif, bruyant, etc.

LOCATION DE SALLE

La salle municipale est disponible pour la location le 1er janvier dans la journée (9 h à 15 h 30) au coût de 200 $.

Pour vérifier la possibilité de location de la salle pour d'autres dates, veuillez nous contacter pour plus de renseignements.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

MUNICIPALITÉ DE Saint-Valère
BRILLER PAR SON AUDACE

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ***La lecture, c'est la clé de l'aventure***

2-A, rue du Parc, Saint-Valère
Téléphone : 819 353-3464
Télécopieur : 819 353-3465
Courriel : biblio127@crsbpcqlm.qc.ca

Heures d'ouverture :

Lundi	14 h à 16 h	18 h 30 à 20 h30
Mardi	14 h à 16 h	18 h 30 à 20 h30
Mercredi	14 h à 16 h	18 h 30 à 20 h30

NOUVEAUTÉS

	Titre	Auteur
Romans :	Cher John	Nicolas Sparks
	L'affaire Cendrillon	Mary Higgins Clark et Alafair Burke
	2 frères au Klondike	Mario Bergeron
	Les héritiers du fleuve (vol. 1 à 4)	Louise Trembley D'Essiambre
	Aux portes de l'éternité, le siècle (vol. 1 à 3)	Ken Follett.
Documentaire :	Les procès des motards	Paul Cherry
	Les anges de la mort, voyage au cœur de l'empire criminel des motards	William Marsden et Julian Sher

***CONCOURS** Saint-Valentin*

À chaque visite tu auras une chance de gagner
Plusieurs prix à remporter
Bonne chance à tous

Le tirage aura lieu la fin mars 2015

Coordonnatrice de la bibliothèque municipale,

Hélène Provencher

<u>Une naissance, un livre : *viens inscrire ton nouveau-né (0 à 12 mois)*</u>

N'oubliez pas de venir inscrire votre enfant. Il recevra gratuitement une trousse *bébé-lecteur*.

Célébrez la francophonie!

Partout dans le monde, des collectivités célébreront la francophonie le 20 mars prochain. Votre bibliothèque municipale est l'endroit idéal pour souligner l'événement! Découvrez la richesse de la langue française parmi les trésors qui se trouvent à votre bibliothèque. Rêvez, vivez, laissez-vous transporter par la lecture!

Surveillez les activités culturelles organisées par votre bibliothèque au www.mabibliotheque.ca/cqlm

COMITÉ DE VERNISSAGE

OÙ : Centre administratif
DÉBUT : 12 janvier 2015 FIN : mi-mars 2015
HEURE : heures d'ouverture de la bibliothèque

Monsieur Jacques Richer, peintre animalier et Madame Lise Hébert, thèmes variés : animaux, paysages, portraits, natures mortes etc.

Nous vous attendons en grand nombre pour cette exposition. Merci de venir voir les œuvres de nos deux artistes. Les toiles seront exposées jusqu'à la mi-mars 2015.

Responsables du Comité de vernissage,

Mesdames Carole Potvin et Hélène Provencher

André Bellavance
Député de Richmond-Arthabaska
Bureau 442
Edifice de la Confédération
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Tél. : 613 995-1554
Téléc. : 613 995-2026
32, Notre-Dame Est
Victoriaville (Québec) G6P 3Z5
Tél. : 819 751-1375
Téléc. : 819 751-5517
Sans frais : 1 877 751-1375
bellaa1@parl.gc.ca • www.andrebellavance.qc.ca

Annie Paillé
Infirmière auxiliaire
Soins de Podologie
547 rang 10 St-Sylvère
Pour prendre un rendez-vous :
Téléphone : 819-285-2845
Télécopieur : 819-285-2058
anniepaille.inf.aux@hotmail.fr
Un service professionnel offert aussi à votre domicile !

Le mensuel de Saint-Valère

M.F.C. Saint-Valère

NOS RESSOURCES INTÉRIEURES

Dans le mensuel du mois d'octobre, nous avions une réflexion sur le rôle de l'INTUITION, de la CURIOSITÉ et des PASSIONS. Au sujet de la découverte de sa PASSION : voici 7 clés pour découvrir votre PASSION et vivre une vie plus exaltante.

1. Donnez-vous la permission d'être passionné.

Tout le monde a le droit d'être passionné par ce qu'il faut pour en vivre. Tout le monde mérite de se lever le matin excité de la journée qu'il va vivre. C'est un droit acquis à la naissance. En fait, voilà la vérité. La seule raison pour laquelle le travail fastidieux existe, c'est parce que les gens acceptent de le faire. Alors, la première clé, c'est de vous donner la permission d'être passionné par le travail que vous faites. D'ailleurs, n'avez-vous jamais pensé que vous étiez dans une meilleure position pour aider les autres quand justement vous portez de l'intérêt et êtes passionné par le travail que vous faites?

2. Autorisez–vous à explorer.

La plupart des personnes pensent qu'elles ont besoin de trouver leur unique et véritable passion. Tout le reste n'en vaut pas la peine, c'est tout ou rien. Sauf quand vous pensez en termes de « tout ou rien », vous manquez toutes les autres opportunités accessibles à vous pour vivre passionnément.

3. Observez ce que vous faites déjà.

Souvent, de nombreuses opportunités pour faire ce que nous adorons se trouvent juste sous notre nez. Nous ne les avons simplement pas vues encore. Parfois c'est parce que nous pensons que nous ne pourrions pas réussir à vivre de ça. Ou cela peut être parce que tout simplement cela ne nous est pas venu à l'esprit, parce que nous le trouvions si fascinant, ou que cela nous semble si naturel.

4. Posez-vous des questions puissantes.

La vérité est que la plupart des personnes ne se donnent jamais assez de temps pour trouver ce dont elles sont vraiment passionnées. Octroyez du temps à cette recherche n'est simplement pas une priorité. D'autres choses ont tendance à primer, comme les lessives, le rendez-vous chez le dentiste, regarder des séries télévisées ou comparer des téléphones portables sur internet. Toutes les autres choses semblent être mises de côté. Explorer ce qui les fait se sentir vraiment vivant n'arrive pas dans la liste de leurs priorités dans la vie .Il est important que vous définissez comme une priorité de découvrir quelle est votre passion. Rien d'autres n'aura un plus grand impact dans votre vie et ne vous donnera plus de joie.

5. **Vous aurez peut-être à la créer.**

Réalisez que vous pouvez avoir une passion pour quelque chose qui n'existe pas encore. Si vous observez bien qu'il y a toujours une lacune à combler et que vous pouvez exploiter.

(suite page suivante)

M.F.C. Saint-Valère

6. Testez-la.

Il y a de nombreuses manières pour avoir un avant-goût de votre potentiel. Achetez quelques livres sur un sujet et déterminez combien de temps vous pouvez passer de temps à lire sur ce sujet avant de perdre votre intérêt. Si vous avez toujours faim d'apprendre après ces quelques livres alors c'est que probablement vous pouvez tenir sur ce sujet.

7. Cherchez la réalisation, pas le bonheur.

Vous pouvez être heureux en mangeant une glace ou en vous amusant à faire rouler une grande roue. Ces choses peuvent vous donner temporairement de la satisfaction, mais ils ne vont pas au cœur des choses. Vous pouvez être heureux sans être satisfait. Au lieu de vous demander « Qu'est-ce qui me rend heureux? » demandez-vous « Qu'est-ce qui me donne de la satisfaction? » Si vous voulez vous réveiller excité et passionné à propos de votre vie, vous devez choisir la satisfaction plutôt que le confort.

Art Williams.

Bonne réflexion!

Rolande Fleurant

AFÉAS – SAINT-VALÈRE

Une nouvelle année commence et en cette occasion le cercle Aféas de Saint-Valère a présenté une candidate pour le Gala Excellence au Féminin qui a lieu dans le cadre de la journée de la femme.

En 2015, notre candidate est Lucie Germain.

Voici un résumé de sa mise en candidature.

CHEMINEMENT PERSONNEL ET PROFESSIONNEL DE LA CANDIDATE

Native de Warwick dans les Bois-Francs, Lucie Germain véritable passionnée aux nombreux talents multiplie des expériences de vie parallèlement à son travail.

Après son secondaire, elle s'est mariée et associée dans une entreprise avicole. Les activités laborieuses dans les poulaillers simultanément à la naissance de six enfants ont fait d'elle une personne à l'affut du mieux-être de tous, l'amenant même à des cours de cuisine végétarienne pour sensibiliser la famille à vivre dans un entourage plus sain. Plus tard, suite à certaines contraintes de santé Lucie et son conjoint ont décidé de vendre.

S'en est suivi l'achat d'une épicerie de quartier et pour pallier au manque de main d'œuvre qualifiée, Lucie a suivi un D.E.P. de boucher.

Maintenant depuis trois ans, Lucie a un travail de préposée et de cuisinière dans une C.P.E.

RÔLE DE LA CANDIDATE AU SEIN DE SON TRAVAIL

Dans la C.P.E., Lucie Germain se consacre particulièrement à la préparation de sains et variés repas et collations.

Elle ajoute à ces journées de travail un bénévolat de quelques jours par mois au Restaurant populaire de Victoriaville comme cuisinière en chef depuis trois ans. De ce travail, Lucie a à préparer des repas complets pour les bénéficiaires à faible revenu. Un engagement constant et très généreux puisque plusieurs légumes frais proviennent de son jardin.

Membre active à l'Aféas depuis plus de trente ans, elle en est à son deuxième mandat de cinq ans comme présidente.

Croyant à la transmission et à la conservation du patrimoine notre chère Lucie y est active et est même responsable d'un métier aux Fermières. Par cette responsabilité, elle s'engage à aider un grand nombre d'aspirantes à un apprentissage de qualité. De nombreux prix en métiers d'art prouvent son immense talent.

Un bénévolat de huit ans et demi à la bibliothèque de Saint-Valère permettant une vaste et variée culture.

Elle s'implique au niveau religieux de nombreuses années en s'occupant de l'organisation de la messe du samedi soir. Son engagement l'amène comme marguillère six années.

(suite page suivante)

CONCLUSION : POURQUOI CROYEZ-VOUS QUE VOTRE CANDIDATE MÉRITE DE RECEVOIR LE *PRIX EXCELLENCE AU FÉMININ* DANS SA CATÉGORIE?

Lucie Germain est une personne très dynamique et avant-gardiste. Elle conscientise les gens à une bonne alimentation ainsi qu'à un bon environnement depuis plus de trente ans. Elle entraîne les gens à partager de leurs temps libre pour aider les plus démunis. Depuis dix ans, elle accompagne sa maman dans ses démarches auprès des médecins et en suivit dans une résidence.

Solidaire et généreuse autant à l'Aféas qu'aux Fermières en utilisant ses compétences, sa culture et son dynamisme. Lucie Germain a développé un sens extrême de solidarité, de générosité et une constance dans son idéal de vie. Lucie est le portrait exemplaire d'une femme de tête et de cœur.

Gala Excellence au Féminin, le vendredi 27 février 2015. Accueil 17 h | Banquet 18 h

Artistes invitées : Natalie Choquette et ses deux filles Éléonore et Ariane Lagacé.

Billets en vente auprès de Lucie Germain, 353-1758 et Gisèle Hébert, 353-2578 au coût de 65$

Il n'y aura pas de réunion en février et en mars, elle sera le 18 mars à 19h30. Bienvenue à tous.

Monique Gosselin

Aînés Adultes Adolescents Loisirs Générations Échanges Rêves Discussions Famille Centre-du-Québec

Rendez-vous des générations

Vous aimeriez prendre part à une **expérience intergénérationnelle** forte enrichissante? **Vous avez entre 12 et 99 ans?** Venez échanger le temps d'une soirée sur des sujets qui vous concernent avec des gens de tous les groupes d'âge : **on veut VOUS entendre!**

Jeudi 19 mars 2015 à 18 h 30

Jardins du Parc Linéaire
91 rue Monfette, Victoriaville, G6P 0B7

Pour confirmer votre présence, contactez la FADOQ Centre-du-Québec au 819 752-7876.

Gratuit
Collation servie sur place!

Cette initiative est réalisée grâce à la contribution financière de la Conférence régionale des élus (CRÉ) du Centre-du-Québec, dans le cadre du Fonds régional pour l'amélioration des conditions de vie des personnes aînées du Centre-du-Québec 2014-2017.

FORUM JEUNESSE

•Semence • Céréale
• Soya • Maïs

AGRO CENTRE VINISOL INC.

Marcel Normand
REPRÉSENTANT

60, rang 10
Saint-Valère (Québec) G0P 1M0
Cellulaire 819-795-9877
Téléphone 819-353-2877

Hyland

Défi Santé 5|30 Équilibre

Devenez champion de votre santé en relevant le *Défi Santé* !

Du 1er mars au 11 avril 2015, la porte-parole, Mélanie Maynard, invite tous les Québécois à devenir champions de leur santé! En s'inscrivant au *Défi Santé*, les participants visent l'atteinte de 3 objectifs :

OBJECTIF 5

Manger au moins **5 portions** de fruits et légumes par jour

OBJECTIF 30

Bouger au moins **30 minutes** par jour

OBJECTIF équilibre

Prendre une pause pour avoir un meilleur **équilibre de vie**

Ces 3 objectifs représentent des habitudes de vie gagnantes qui favorisent une meilleure santé physique et mentale!

6 RAISONS POUR S'INSCRIRE AU *DÉFI SANTÉ* 2015 !

1 DE LA MOTIVATION

Le *Défi Santé*, c'est 6 semaines de motivation pour manger mieux, bouger plus et avoir un meilleur équilibre de vie... en compagnie de milliers de Québécois!

2 DES PRIX

Les participants courent la chance de gagner l'un des nombreux prix offerts*, notamment 5 000 $ d'épicerie chez IGA et 5 000 $ en argent de Croix Bleue.

3 DU SOUTIEN GRATUIT

Les participants profitent entre autres des courriels de motivation hebdomadaires ainsi que du Passeport IGA**, qui propose des trucs pour mettre l'assiette Défi Santé en vedette à tous les repas, et des coupons de réduction.

4 LA NOUVELLE APPLICATION WEB

Exclusive aux participants, elle est un véritable coaching pendant 6 semaines: un outil de suivi des objectifs, des vidéos d'exercices de MonYogaVirtuel.com, des menus santé de SOS Cuisine, le Quiz maison santé... et bien d'autres choses encore!

5 UNE FORMULE D'INSCRIPTION SOUPLE

On peut s'inscrire en solo ou encore participer en famille ou en équipe pour se motiver davantage. Toutes les formules sont bonnes pour devenir champion de sa santé!

6 UNE COMMUNAUTÉ SANTÉ

Les participants sont invités à se joindre aux 30 000 adeptes de la page Facebook du *Défi Santé* : une dynamique communauté virtuelle passionnée par la santé!

Inscriptions à **DEFISANTE.CA** jusqu'au 1er mars

* Le règlement et le détail des prix du Défi Santé peuvent être consultés à DefiSante.ca. ** Le Passeport sera remis en exclusivité dans les supermarchés IGA du Québec à compter du 22 janvier 2015. Les quantités sont limitées.

fadoq Club de Saint-Valère

Vous invite cordialement à participer à notre **dîner à la cabane à sucre** qui aura lieu mercredi le **18 mars 2015** à l'Érable Rouge **à 11 h 30 A.M**. le coût est de 15 $ pour les membres et 17 $ pour les non membres. Musique sur place. On vous rappellera pour votre confirmation.

Aux personnes âgées de 50 ans et plus nous vous invitons à participer à notre mouvement F.A.D.O.Q. de Saint-Valère. Notre mission est de rendre notre municipalité plus vivante par nos rencontres, les activités, les formations et votre collaboration.

Atelier FADOQ.CA :
Qu'il s'agisse de s'informer, de communiquer avec un proche, de rédiger une lettre ou même de s'amuser, l'informatique, l'internet et le traitement de texte sont aujourd'hui des incontournables. C'est pourquoi le réseau FADOQ offre des ateliers FADOQ, des formations conçues spécifiquement pour vous. À chaque cours, les participants reçoivent un fascicule. Quant au coût d'inscription, il est très abordable. Alors plus aucune excuse ne tient la route. Ne regardez pas plus longtemps passer le train des nouvelles technologies. Embarquez…grâce aux Ateliers FADOQ.

VOICI LES 14 ATELIERS À LA CARTE :

- J'apprivoise et maîtrise l'ordinateur et internet (incluant Windows 8);
- J'apprivoise l'ordinateur 1 et 2;
- Les joies d'internet 1 et 2;
- Les joies du multimédia;
- Les tablettes tactiles (système d'exploitation Android et IOS d'Apple);
- J'apprivoise la photo numérique;
- À la découverte de Word;
- Je me familiarise avec Excel;
- Communiquez avec le C.A.

Pour les intéressés voici le courriel à Gaston :
gastonsaa@hotmail.ca

Gaston Vigneault, président FADOQ de St-Valère

CONCOURS

MORDU DU BÉNÉVOLAT

DU 2 MARS AU 3 AVRIL 2015

Soulignez l'implication des bénévoles de votre communauté en soumettant leur candidature!

Plus de 500 $ en prix!

À GAGNER : Une tablette numérique offerte par le Carrefour d'entraide bénévole (formation de 9 heures offerte par Pra.tic incluse), une paire de billets de spectacle offerte par Diffusion Momentum, un soin de beauté et d'hygiène des pieds de la Clinique d'orthothérapie Dominique Blanchette, un chèque cadeau et des produits de beauté du salon de coiffure La Kabosh et un chèque cadeau du restaurant Le Luxor. De plus, un cadeau sera remis à la personne qui aura soumis la candidature gagnante!

COMMENT PARTICIPER : Remplissez le coupon de participation ci-dessous, découpez-le et déposez-le dans la boîte prévue à cet effet au Carrefour d'entraide bénévole, à la Place communautaire Rita-Saint-Pierre ou chez les commanditaires participants. Notez que des coupons de participation sont également disponibles dans ces établissements. Les reproductions sont acceptées! Vous pouvez aussi poster votre coupon avant le 3 avril 2015 au 40, rue Alice, Victoriaville (Québec) G6P 3H4. Sont admissibles les personnes qui résident et qui font du bénévolat sur le territoire de la MRC d'Arthabaska. Écoutez Passion-Rock 101,9 du 9 au 16 avril pour connaître les cinq finalistes. Le nom de la personne gagnante sera dévoilé en direct le 16 avril à 7 h 30. Pour de plus amples renseignements : 819 758-4188

CONCOURS MORDU DU BÉNÉVOLAT

Du 2 mars au 3 avril 2015

Nom de votre bénévole : _____

Téléphone : _____

Municipalité : _____

Ses activités bénévoles : _____

_____

Proposé par : _____

Téléphone : _____

Sont exclus du concours les employés et les administrateurs du Carrefour d'entraide bénévole.

Concours organisé par : Carrefour d'entraide bénévole des Bois-Francs

En collaboration avec : 101,9 Passion, Nouvelle union, tc media, momentum.com, Clinique d'orthothérapie Dominique Blanchette, Kabosh, Luxor

Fin de semaine des résidents de la MRC d'Arthabaska

SAMEDI 28 FÉVRIER

Accès **GRATUIT** au TUBE* et aux sentiers de raquette.
Limite de 300 entrées offertes GRATUITEMENT.
Premier arrivé, premier servi.
*Preuves de résidence obligatoire

Gleason FAMILIAL AUTHENTIQUE

montgleason.ca

280, chemin Mont-Gleason, Tingwick

DIMANCHE 1 MARS

Accès gratuit au domaine skiable de 9 h à 22 h et aux sentiers de raquette et **25%** de rabais sur les glissades.

*Preuves de résidence obligatoire
Adulte: permis de conduire ou certificat d'assurance automobile
Enfant: carte bleue ou carte étudiante

Chalet du sommet
10 h 30 à 21 h 30

Halte-garderie
Tim-Mousse
9 h à 16 h

École de ski
819 359-3200 poste 22

Location d'équipements
819 359-3256

Information
819 359-2300 poste 21

20 $ par personne
pour un cours d'une heure à l'École de ski.

Des groupes de 3 personnes seront formés.
Places limitées, réservation obligatoire.

Gleason FAMILIAL AUTHENTIQUE

VICTORIAVILLE et sa région

Un avenir prospère .com

Gleason, en collaboration avec Victoriaville et sa région, invite les résidents de la MRC d'Arthabaska pour une expérience authentique et familiale à la montagne.

SERVICE INCENDIE

En raison de la froide période hivernale que nous connaissons actuellement, nous désirons vous sensibiliser sur les risques d'incendie liés aux méthodes de chauffage, aux incendies de cheminées et au dégagement des issues.

Chauffage au bois

Tout d'abord, avec les froids intenses que nous vivons actuellement, il est important de ne pas surchauffer votre appareil de chauffage au bois. La créosote accumulée dans votre cheminée risque alors de s'enflammer et de créer un incendie dans votre cheminée. Du même coup, cet incendie peut se propager à votre résidence, ce qui peut causer de lourdes pertes. C'est pourquoi, en cette période de l'année, il est fortement recommandé de faire ramoner votre cheminée afin d'enrayer la créosote accumulée depuis le début de l'hiver.

Évidemment, tout combustible employé sans modération peut engendrer une surchauffe. Par contre, le bois densifié, mieux connu sous le nom de «bûches écologiques», représente toutefois un risque accru en raison de son remarquable pouvoir calorifique (BTU/lb). Règle générale, ces bûches mettent très peu de temps à produire une braise où se retrouvera près des trois quarts de la chaleur générée par leur combustion. Les gens sont alors portés à ajouter du combustible sitôt qu'ils ne voient plus de flammes.

Le moyen le plus simple et le moins coûteux d'éviter la surchauffe de votre appareil et de votre cheminée est d'installer un thermomètre sur votre appareil ou sur le tuyau de raccordement à la cheminée.
Lorsque vient le temps de vider les cendres de votre appareil à combustion solide, assurez-vous de les disposer dans un contenant en métal muni d'un couvercle. Lorsque cette opération est terminée, vous devez sortir ce contenant à l'extérieur à une distance d'au moins 1 mètre du bâtiment. Les cendres peuvent rester chaudes pendant de nombreux jours avant d'être complètement refroidies, alors soyez patients avant de vous en départir.

Le chauffage au bois produit des gaz de combustion tels que le monoxyde de carbone (CO). Ce gaz est incolore, inodore et sans aucune saveur. Il est donc impossible à détecter sans un avertisseur de monoxyde de carbone. Le CO est un gaz potentiellement mortel ayant presque la même densité que l'air ambiant. C'est pourquoi les avertisseurs de monoxyde de carbone peuvent être installés autant au niveau du sol qu'au plafond. Ces dispositifs ont une durée de vie de 7 ans. Par la suite, il faudra le remplacer.

En vertu de la réglementation municipale sur la prévention des incendies, tout propriétaire ou occupant d'une unité d'habitation où est installé un appareil de chauffage à combustible solide, doit avoir à sa disposition un extincteur portatif fonctionnel de type ABC, d'un minimum de 5 livres, installé près d'une issue sur le même étage. De plus, aucune végétation ne doit se trouver dans un rayon de 3 mètres du sommet de la cheminée. Votre appareil de chauffage doit également comporter une plaque d'homologation mentionnant les dégagements à respecter tout autour de ce dernier. Il est aussi important de porter une attention particulière aux matières combustibles à proximité de votre appareil de chauffage (séchage des vêtements et autres). Ces matériaux risquent de s'enflammer s'ils sont trop près de cette source de chaleur intense.

(suite page suivante)

SERVICE INCENDIE

Chauffage d'appoint

Voici quelques règles importantes à respecter lorsque vous employez des appareils de chauffage d'appoint :

- Toujours maintenir une distance libre d'au moins un mètre entre les appareils portatifs et les matériaux combustibles tels que murs, meubles, papier, tentures et draperies ;
- Prévoyez un apport d'air frais suffisant lorsque l'appareil est en marche en laissant, par exemple, une fenêtre entrouverte. Suivez les recommandations du fabricant à cet effet ;
- Évitez d'utiliser une rallonge pour brancher des appareils électriques de chauffage d'appoint et ne coupez jamais la protection de mise à la terre des fiches électriques ;
- Les petits appareils de chauffage portatifs doivent être munis d'un dispositif qui les fera arrêter de fonctionner automatiquement s'ils sont renversés ;

Finalement, afin de faciliter l'évacuation de la résidence en cas d'urgence, assurez-vous que les issues soient dégagées en permanence. En ce sens, il faut déneiger les portes et les fenêtres tout au long de la saison froide.

RISIB

LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE SOULIGNE LES ANNÉES DE LOYAUX SERVICES DE SES POMPIERS

Le 6 décembre dernier, la Régie Intermunicipale de Sécurité Incendie de Bulstrode a procédé à la remise de reconnaissances à quatre pompiers pour les années consacrées au service incendie qui dessert les municipalités de Sainte-Eulalie, Aston Jonction, Saint-Samuel et une partie de Saint-Valère.

Parmi les récipiendaires, Monsieur Sylvain Beaumier, actuel chef pompier et directeur du service incendie, comptant 25 années d'expérience auprès du service incendie. Quant aux trois autres personnes honorées, il s'agissait de souligner les départs de Monsieur Dominic Lacharité comptant 10 années de service, Messieurs Steve St-Laurent et Monsieur Stéphane René (ancien directeur) comptant 23 années chacun.

La Régie désire réitérer leurs remerciements envers ces pompiers pour leur dévouement auprès de la population.

Dans l'ordre : Messieurs Steve St-Laurent, Pierre Gaudet président du c.a. de la Régie, Sylvain Beaumier, directeur incendie, Dominic Lacharité et Stéphane René.

COMMUNIQUÉ

La Municipalité de Saint-Valère se joint à la Fête des voisins!

Saint-Valère, le 2 février 2015 – La Municipalité de Saint-Valère est heureuse d'annoncer qu'elle participe à la prochaine édition de la Fête des voisins, qui aura lieu le samedi 6 juin. Elle invite ses citoyens à se joindre à cet événement qui s'étend à toutes les régions du Québec et à une quarantaine de pays à travers le monde.

La Fête des voisins, une initiative du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, a pour principal objectif de rapprocher les personnes vivant à proximité les uns des autres. Le rôle des municipalités est de promouvoir l'événement de façon à donner le goût aux gens d'organiser une fête eux-mêmes avec leurs voisins immédiats.

Rappelons que la Fête des voisins est née en France en 1999 et qu'elle s'est ensuite rapidement répandue en Europe. Sous l'impulsion du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, qui en est l'organisme promoteur ici, le Québec a été la première région en Amérique du Nord à emboîter le pas en 2006. Depuis, le succès de la Fête n'a cessé de croître, le nombre de participants, d'événements et de partenaires augmentant de façon marquée d'une édition à l'autre.

La Fête des voisins est une occasion pour la population de mieux se connaître et de cultiver le plaisir de vivre ensemble. Les citoyens sont les véritables acteurs du succès de la Fête. Le lieu est facile à trouver : le parc municipal sera l'hôte de toutes les activités.

Le but de la Fête est de créer une dynamique de convivialité et de renforcer les liens de proximité et de solidarité, tout simplement parce que c'est agréable et pratique de mieux connaître ses voisins ! La Fête a également des retombées durables, notamment en ce qui concerne la sécurité des enfants, l'échange de petits services et l'entraide face à des situations difficiles.

-30-

Bonjour!
Je vous invite à venir voir mes nouvelles installations. Dans un décor complètement nouveau. Pour toute la famille. Prix abordable. Venir l'essayer, c'est l'adopter!
Au plaisir!

Coiffure R.G.
20 ans d'expérience
Sur rendez-vous
Mercredi au vendredi : 9 h à 20 h
Samedi : 8 h à 13 h
86, Rte 161, St-Valère
819 357-0157

Carl Lefebvre
Arpenteur-géomètre
Pour avoir la juste mesure

- Certificat de localisation
- Subdivision
- Piquetage
- Bornage

819 758-3626
366 Notre-Dame E, Victoriaville
Télécopieur : 819 758-2665

Sylvie Roy
Députée d'Arthabaska

ASSEMBLÉE NATIONALE QUÉBEC

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
3e étage, Bureau 3.138
Québec (Québec) G1A 1A4
Téléphone : 418 644-1470
Télécopieur : 418 643-0237

Circonscription
430, rue de Bigarré
Victoriaville (Québec) G6T 1L8
Téléphone : 819 758-7440
Téléphone sans frais : 1 800 463-1928
Télécopieur : 819 758-1583

OXYGÈNE BOIS-FRANCS INC.
DISTRIBUTEUR DE GAZ INDUSTRIELS ET DE PRODUITS DE SOUDAGE

À VOTRE SERVICE DEPUIS 33 ANS

VENTE - SERVICE - RÉPARATION
Un vaste choix en produits de soudage et sécurité

Distributeur autorisé
Linde

819 752-4589
550 Bd Jutras Est, Victoriaville
www.oxygenebf.com

Besoin d'un puits ou d'une pompe ?

GROUPE Puitbec

CAA QUÉBEC Recommandé

1-800-567-5829

RBQ: 8327-6683-50

Nous
SOMMES
la force financière régionale.

Desjardins
Caisse des Bois-Francs

Prenez contact avec nous
dès maintenant!
Téléphone : 819 758-9421
Sans frais : 1 866 758-9421
desjardins.com/caissedesboisfrancs

LA CAISSE DESJARDINS DES BOIS-FRANCS A DÉVELOPPÉ UNE OFFRE HYPOTHÉCAIRE INCOMPARABLE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE AFIN DE CONCRÉTISER VOTRE DÉSIR D'HABITER UNE RÉSIDENCE SUR SON TERRITOIRE.

PROJETS ADMISSIBLES
- Immeuble résidentiel
- Autoconstruction, maison neuve, maison existante, résidence secondaire

VOICI LES PRIVILÈGES DONT VOUS BÉNÉFICIEREZ EN CHOISISSANT LA CAISSE POUR VOTRE FINANCEMENT HYPOTHÉCAIRE* :

- Remboursement de 50 % des taxes foncières la première année, jusqu'à un maximum de 1 000 $
- Remboursement des honoraires du notaire, jusqu'à un maximum de 500 $
- Accès aux promotions hypothécaires du Mouvement Desjardins en vigueur à la Caisse

*Certaines conditions s'appliquent.
Procurez-vous le dépliant de ce programme à votre bureau municipal ou appelez-nous.